

Terminologie relative à la culture traditionnelle et aux expressions du patrimoine culturel immatériel

Ce glossaire a été rédigé par le Centre CIOFF Suisse pour le
« Forum suisse pour le patrimoine culturel immatériel »

Les termes du lexique sont traduits en allemand.

- Concept** Ce lexique se présente sous la forme d'un glossaire qui explique la terminologie propre aux expressions du patrimoine culturel immatériel (PCI). Il n'a aucune prétention scientifique, mais privilégie une approche **opérationnelle**, ayant pour but de servir au mieux la réflexion et le débat d'idées au sein du FORUM suisse pour le patrimoine culturel immatériel.
- Référence** Chaque référence a été choisie en fonction du concept défini ci-dessus et en raison de sa pertinence dans ce contexte spécifique. Toutes les références sont tirées d'un document qui est chaque fois indiqué en fin d'article. – Pour appréhender de manière appropriée les caractéristiques de cette terminologie, il est recommandé de consulter le **texte intégral** des documents cités.
- Allemand** Les mots allemands considérés par le dictionnaire DUDEN comme étant d'origine étrangère (Fremdwort) sont placés entre guillemets.
- INDEX**
- Authentique**
 - Culture amateur**
 - Culture traditionnelle et populaire**
 - Élaboré**
 - Folklore**
 - Folklorique**
 - Folklorisme**
 - Patrimoine culturel immatériel**
 - Populaire**
 - Popularisé**
 - Sauvegarde**
 - Stylisé**
 - Tradition**

Authentique**« Authentisch »**

- Référence CIOFF : La danse populaire sur scène, Fribourg 1986
L'adaptation et les changements de la danse populaire dans le travail des ensembles amateurs. (pages 19 et 20)
Développement de la culture cinétique dans le domaine de la danse traditionnelle.
- Les danses authentiques
- « Dans presque tous les pays on trouve des groupes de danse folklorique capables d'assurer la continuité des valeurs traditionnelles. Ils peuvent être considérés comme originaux et authentiques dans la mesure où ils sauvegardent les danses propres à leur milieu géographique, à leur village ou à leur région.
- Ils sont authentiques même si leurs danses, leur musiques, leurs rythmes ainsi que leurs costumes ont subi des modifications au fil du temps, car on ne peut pas considérer la danse comme un élément sclérosé ; elle se développe toujours. Les danseurs ont appris les danses non pas par apprentissage, mais par l'influence de leur entourage, du fait qu'ils sont nés et qu'ils ont été éduqués dans ce milieu.
- Par-delà les changements culturels et sociaux, ces groupes sont devenus des informateurs pour ceux qui se sont éloignés de la culture populaire. Ils constituent la source authentique, voir unique, de la danse populaire. Ces groupes ne subsisteront que si l'attention de la société se porte sur eux. Sinon, l'influence de la mode et de la culture de masse, ainsi que la conscience qu'ont ces groupes de perdre leur signification, aboutiront rapidement à leur dissolution. De nos jours encore, leurs danses ont une forme plus naturelle et plus aisée dans leur milieu originel que dans le cadre de divertissements. »
- Document Cette brochure peut être obtenue gratuitement en version français et anglaise auprès du CIOFF Suisse : info@cioff.ch
[Le CIOFF suisse et la danse traditionnelle sur scène](#)

Culture amateur**Laienkultur**

- Référence PRO HELVETIA : De A comme art à T comme tradition, Zürich 2005
Glossaire de la politique culturelle en Suisse. (pages 26 à 28)
- « Le terme de « culture amateur » n'est pas sans poser problème, malgré son emploi courant. Il n'est pas rare de le voir utilisé comme synonyme, tout à fait inexact d'ailleurs, de socioculture ou même de culture populaire. Mais même la définition la plus convaincante et apparemment la plus claire – sphère culturelle façonnée par des amateurs, c'est-à-dire des personnes engagées dans la culture, mais sans formation ni activité professionnelle correspondantes – gauchit plus qu'elle ne rectifie le regard sur quelques aspects essentiels de la « culture amateur ». Le fait, par exemple, qu'une grande partie de notre patrimoine culturel historique a été produite par la culture amateur et y trouve son origine. » (Extrait)
- Document Ce glossaire peut être obtenu (gratuitement) en version allemande, française et italienne auprès de Pro Helvetia : info@pro-helvetia.ch
[Le Glossaire en ligne](#)

Définition	<p>En 1989, l'UNESCO a défini la culture traditionnelle et populaire comme suit :</p> <p>« La culture traditionnelle et populaire est l'ensemble des créations émanant d'une communauté culturelle fondées sur la tradition, exprimées par un groupe ou par des individus et reconnues comme répondant aux attentes de la communauté en tant qu'expression de l'identité culturelle et sociale de celle-ci, les normes se transmettant oralement, par imitation ou par d'autres manières. Ses formes comprennent, entre autre, la langue, la littérature, la musique, la danse, les jeux, la mythologie, les rites, les coutumes, l'artisanat, l'architecture et d'autres arts. »</p> <p>Cette définition reprend à la lettre le texte élaboré antérieurement par l'UNESCO pour définir le mot <i>folklore</i>.</p>
Question	Existe-t-il une spécificité de la culture traditionnelle ?
Référence	<p><u>Serge MONNIER : La culture traditionnelle : Moyen de communication.</u> (pages 2 et 3)</p> <p>Dans cette conférence, Serge Monnier, professeur agrégé de philosophie, présente entre autres la spécificité de la culture traditionnelle, que l'on peut résumer comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Comme lien entre les générations, facteur d'intégration et exposition de l'altérité, elle ne vise ni à innover pour supplanter, ni à envahir pour uniformiser; ■ Facteur fondamental de l'identité, de l'unité du groupe et de sa continuité, la culture traditionnelle n'a pas l'ambition de s'étendre, de se répandre au point d'asphyxier et de supplanter les cultures des autres groupes; ■ Ni impérialisme, ni volonté d'hégémonie, puisque la simple transposition de ces éléments culturels sous d'autres cieux et dans un autre milieu, serait considérée comme une véritable trahison, voir comme une profanation; ■ Elle ne cherche pas à séduire pour absorber, ni à s'imposer pour dominer.
Commentaire	<p>L'auteur termine son intervention sur la culture traditionnelle en tant que moyen de communication en disant :</p> <p>« En effet écouter l'autre et accueillir sa pensée nécessite de le considérer à la fois comme égal en dignité, capable tout autant que nous de donner sens et valeur aux choses de la vie, et en même temps comme vraiment autre, porteur de richesse de l'humain encore inaperçue, sans quoi le dialogue demeurerait illusoire et ne serait qu'un monologue stérile replié sur lui-même.»</p>
Document	La culture traditionnelle : moyen de communication

Élaboré**Bühnenbearbeitet**

Exemples	Un groupe de danse <i>élaborée</i> , une danse traditionnelle <i>élaborée</i> .
Référence	<p><u>CIOFF : La danse populaire sur scène</u>, Fribourg 1986</p> <p>L'adaptation et les changements de la danse populaire dans le travail des ensembles amateurs. (pages 13 et 22 à 23)</p> <p>Développement de la culture cinétique dans le domaine de la danse traditionnelle.</p>
Définition	<p>« Groupe qui a adapté certains éléments du folklore authentique en vue du spectacle : harmonisation des mélodies traditionnelles, modification d'éléments de danse, adaptation d'éléments de costume, élargissement du répertoire au folklore de régions voisines. Dans la création de nouvelles danses, le compositeur et le chorégraphe respectent et utilisent les éléments traditionnels du folklore authentique.»</p> <p>« On retrouve ici les ensembles et les chorégraphes qui ont des connaissances très larges et approfondies de la danse populaire en général. C'est essentiellement par cela qu'ils diffèrent des ensembles authentiques. – Ce qui les distingue entre autres des ensembles stylisés, c'est que leur dessein principal est de sauvegarder et de présenter sur scène le style authentique des danses. »</p>
Document	<p>Cette <u>brochure</u> peut être obtenue gratuitement en version français et anglaise auprès du CIOFF Suisse : info@cioff.ch</p> <p>Le CIOFF suisse et la danse traditionnelle sur scène</p>

Création	Le mot anglais <i>folk-lore</i> a été créé vers 1846 par l'Anglais William John THOMS.
Signification	« Connaissance qu'on a des choses du peuple » <u>Maurice LOUIS</u> , « Le Folklore et la danse », Paris 1963 (page 35)
Définition	Par <i>les choses</i> il faut comprendre « ... toutes les formes de manifestations populaires telles que légendes, contes, bouffonneries, récits, chants populaires, musiques et danses populaires, énigme, boutade, etc. ... qui existent sous la forme de <u>coutume transmise par oral</u> se transmettant encore de bouche à oreille en tant que tradition du présent vécu. Thoms entendait par là « connaissance, doctrine et sagesse du peuple ». Prof. <u>M.P.BAUMANN</u> dans « Réflexions à propos de manifestations folkloriques », Colloque International de Folklore, Fribourg 1976 (page 22)
Exemples	Voir sous <i>folklorisme</i> : Exemples de <i>folklore</i> versus exemples de <i>folklorisme</i> .
Référence	Jusqu'en 1989, l'UNESCO utilisait le mot <i>folklore</i> , par exemple dans le projet de « Recommandation aux États membres sur la sauvegarde <u>du folklore</u> » qui en donnait la définition suivante : « Le folklore (ou culture traditionnelle et populaire) est ». <u>Texte intégral</u> sous le mot <i>Culture traditionnelle</i> . En 1989, l'UNESCO a définitivement remplacé le mot <i>folklore</i> par <i>Culture traditionnelle et populaire</i> dans la version française de la « Recommandation sur la sauvegarde <u>de la culture traditionnelle et populaire</u> » qui en donne exactement la même définition que pour le mot <i>folklore</i> ! <u>Texte intégral</u> sous le mot <i>Culture traditionnelle</i> .
Utilisation	En Français , le mot <i>folklore</i> n'est plus utilisé à bon escient. Il peut désigner tout et n'importe quoi, par exemple : L'élection de la nouvelle Miss quelque chose, c'est du folklore <i>ou</i> Les cours de répétition, c'est du folklore ». – Il n'est de ce fait plus utilisé, ni par l'UNESCO ou d'autres spécialistes, ni dans le domaine de la culture traditionnelle ou celui des expressions du PCI. En Suisse Allemand , le mot <i>Folklore</i> est utilisé couramment dans le contexte de la culture traditionnelle, sa signification d'origine étant encore connue et respectée. Il est, néanmoins, remplacé parfois par le mot <i>Volkskultur</i> . En Anglais , le mot <i>Folklore</i> a été maintenu par l'UNESCO dans la Recommandation de 1989 «Recommendation on the Safeguarding of Traditional Culture and Folklore ». De nombreux spécialistes ont toutefois remplacé le mot <i>Folk</i> par <i>Traditional</i> , p.ex. l'ONG qui se nommait IFMC (International Folk Music Council) est devenu ICTM (International Council for Traditional Music).
Documents	<u>Maurice LOUIS</u> : Le Folklore et la Danse, G.P. Maisonneuve et Larose, Paris 1963 <u>Max Peter BAUMANN</u> , Colloque International sur le folklore, Fribourg 1976 « Réflexions à propos de manifestations folkloriques » Une copie de cette <u>conférence</u> peut être obtenue sur demande à info@cioff.ch

Utilisation	L'adjectif <i>folklorique</i> , comme le mot <i>folklore</i> d'ailleurs, n'est plus utilisé à bon escient. Toutefois, et contrairement au mot <i>folklore</i> , <i>folklorique</i> n'a pas été remplacé par une nouvelle expression en raison de sa signification hautement spécifique dans le domaine des expressions du PCI.
Référence	<u>Maurice LOUIS</u> : <u>Le Folklore et la Danse</u> , Paris 1963, (pages 36 et 42)
Définition	« Quant aux faits <i>folkloriques</i> , ce sont des faits traditionnels dans les milieux populaires. »
Signification	<u>Danses folkloriques</u> : On considère comme danses <i>folkloriques</i> les danses pratiquées dans un but utilitaire, réglées suivant des normes rigoureuses, chacun de leurs mouvements ayant une signification déterminée, un sens rituel – comme le sont les gestes de nos prêtres pendant les cérémonies religieuses-, seuls efficaces et susceptibles d'entraîner le

résultat escompté. Chacune de ces danses a donc intégré une sorte de scénario, immuable sous peine d'être inopérant.

Exemple CH Les danses du « Vogel Gryff », une coutume du Petit-Bâle présentée par les trois emblèmes (Ehrenzeichen) : le lion (Löwe), le sauvage (Wilder Mann) et le gryffon (Greif), un animal fabuleux. Elle a lieu chaque année le 13, le 20 ou le 23 janvier vers midi, au milieu du pont du Milieu (Mittlere Brücke), à la limite avec le Grand-Bâle. La position des danseurs, toujours face au Petit-Bâle, réservant à la grande capitale bâloise la moins noble partie de l'individu, a pour but de rappeler aux autorités leur fierté d'avoir gardé cette tradition malgré la Réforme.

Enquête Le rédacteur est intéressé de savoir si quelqu'un connaît d'autres exemples de danses *folkloriques* en Suisse ? Pour contact : info@cioff.ch

Exemple Chant folklorique
La berceuse chantée par une mère pour endormir son enfant qui peine à trouver le sommeil.
Explication complémentaire : voir sous *folklorisme*.

Document Maurice LOUIS : Le Folklore et la Danse, G.P. Maisonneuve et Larose, Paris 1963

Folklorisme

« Folklorismus »

Référence Max Peter BAUMANN, Colloque International de Folklore, Fribourg 1976

FOLKLORE ET FOLKLORISME : aspects de traditions musicales. (page 4 et 5)

Signification «A la différence du processus de tradition oral il existe aujourd'hui ce phénomène que, pendant le temps de loisirs, des citadins c.à.d. des employés, fonctionnaires, instituteurs, artisans, conseillers nationaux etc. enfilent une blouse de vacher ou un costume d'armailli et chantent et présentent des chants et des danses le plus souvent transmises par écrit « à la louange de la paysannerie ». En d'autres termes, des personnes s'identifient là à une classe à laquelle ils n'appartiennent pas eux-mêmes et qu'ils ne représentent ni dans la vie quotidienne, ni dans le travail. Ce fait de présenter une coutume de musique populaire comme si l'on appartenait à la classe paysanne, ce «faire comme si» (H.Bausinger) peut être appelé, en un mot, *folklorisme*.

Commentaire Pour appréhender de manière spontanée la notion de *folklorisme*, une juxtaposition d'exemples relatifs au *folklore* et au *folklorisme* constitue une méthode appropriée, même s'il faut admettre, bien sûr, que le résultat soulève de nouvelles questions.

Folklore Dans le *folklore*, le porteur de tradition est identique à ce qu'il exécute.

Exemples Le paysan qui chante un ranz des vaches est paysan et chante un ranz des vaches pour attirer ses vaches ou pour les évoquer par plaisir dans sa chanson.
La femme qui chante une berceuse est mère et chante une berceuse pour endormir son enfant.
On appelle ces exécutants les porteurs primaires.

Explication « Le folklore est directement **mis en fonction** en tant que modèle non fixé et accompagné des variations individuelles de la présentation. Sa signification dans les coutumes n'est possible qu'à un **moment** précis et à un **endroit** précis (H. Trümpy). »
(M.P. BAUMANN, extrait, page 22)

Folklorisme Dans le *folklorisme*, les exécutants «font comme si» (So-tun-als-ob, H. Bausinger) ils étaient paysan ou mère.

Exemples L'employé qui chante le ranz des vaches n'est pas paysan et chante le ranz des vaches p.ex. pour l'anniversaire d'une connaissance.
L'enfant qui chante une berceuse n'est pas mère et chante la berceuse p.ex. pour la soirée annuelle de la chorale.
On appelle ces exécutants les porteurs secondaires.

Commentaire On peut se demander si aujourd'hui le concept de *folklorisme* a encore toute sa pertinence. S'il a néanmoins été retenu pour ce lexique, c'est qu'il a le mérite de poser indirectement une bonne question : En Suisse, la transmission orale étant souvent devenue une denrée aussi rare que les paysans en activité, **comment, demain, la transmission des expressions du PCI pourra-t-elle être sauvegardée ?**

Document Max Peter BAUMANN, Colloque International de Folklore, Fribourg 1976
« Réflexions à propos de manifestations folkloriques »
FOLKLORE ET FOLKLORISME : aspects de traditions musicales.
Une copie de cette conférence peut être obtenue sur demande à info@cioff.ch
Note : Le texte original est en allemand.

Patrimoine culturel immatériel

Immaterielles Kulturerbe

Référence UNESCO : Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, 2003
Définition « On entend par « patrimoine culturel immatériel » les pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire – ainsi que les instruments, objets, artefacts et espaces culturels qui leur sont associés – que les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel. Ce patrimoine culturel immatériel, transmis de génération en génération, est recréé en permanence par les communautés et groupes en fonction de leur milieu, de leur interaction avec la nature et de leur histoire, et leur procure un sentiment d'identité et de continuité, contribuant ainsi à promouvoir le respect de la diversité culturelle et la créativité humaine. » (Convention, article 2, 1)
Document [La Convention de l'UNESCO](#)
Expressions « Plutôt qu'une définition, mieux vaut sans doute rappeler **les domaines couverts par ce patrimoine** : il s'agit de la musique et de la danse traditionnelles ; du théâtre traditionnel; des expressions orales comme les contes ou les épopées; des connaissances traditionnelles liées à la nature et à l'univers; des savoir-faire liés à l'artisanat; des rituels et des événements festifs comme les carnivals.
D'une manière générale, ce sont des expressions transmises de génération en génération, qui jouent un rôle important dans les communautés où elles sont pratiquées, dans la mesure où elles leur donnent un sentiment de continuité et d'identité. »

Interview avec M. Rieks Smeets,

Chef de la Section Patrimoine culturel immatériel, UNESCO, Paris

dans « Courrier de l'UNESCO », mai 2006

Populaire

Volks- (Tanz)

Référence Maurice LOUIS : Le Folklore et la Danse, Paris 1963 (page 36 et 43)
Définition « On qualifie de *populaire* ce qui a été créé ou qui a pris naissance dans le peuple, ce qui plaît au peuple. »
Signification Danses populaires :
Danses pratiquées par le peuple qui les a inventées sans qu'elles aient une quelconque valeur magique ou rituelle.
Classification a) Danses populaires à figures : Elle ont une signification, un symbolisme.
Exemples Les fricassées (jeu d'amoureux)
Exemples CH Le « Gäuerler » de Schwyz et le « Hierig » d'Appenzell.
b) Danses populaire récréatives : Manifestation joyeuse, sans aucune signification particulière.
Exemples Les bourrées, les farandoles, etc.
Exemple CH La « coraule » en Gruyère

Enquête Le rédacteur est intéressé de savoir si quelqu'un connaît d'autres exemples de danses *populaires* (à figures ou récréatives) en Suisse ? Pour contact : info@cioff.ch

Document Maurice LOUIS : Le Folklore et la Danse, G.P. Maisonneuve et Larose, Paris 1963

Popularisé

Volkstümlich

Référence	<u>Maurice LOUIS : Le Folklore et la Danse</u> Paris 1963 (page 36 et 43-44)
Définition	« Seront dits <i>popularisés</i> les faits dont on connaît l'origine extra-populaire, mais qui sont passés dans le peuple.»
Signification	<u>Danses popularisées</u> : Danses dont l'origine n'est pas populaire dans les pays où on les rencontre, mais dont on connaît la provenance exacte et les circonstances diverses qui ont contribué à leur importation, leur diffusion et leur adoption par le peuple.
Exemples CH	La Polka, la Mazurka, la Scottish, etc., et plus récemment le Tango. S'il est évident que ces danses sont des danses <i>popularisées en Suisse</i> , il est tout aussi évident qu'elles sont <i>populaires</i> dans leur pays d'origine, à savoir la Bohême, la Pologne, l'Angleterre et l'Argentine (ou Cuba, selon Curt Sachs).
Document	<u>Maurice LOUIS : Le Folklore et la Danse</u> , G.P. Maisonneuve et Larose, Paris 1963

Sauvegarde

Wahrung

Référence	<u>UNESCO</u> : Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, 2003
Définition	« On entend par « sauvegarde » les mesures visant à assurer la viabilité du patrimoine culturel immatériel, y compris l'identification, la documentation, la recherche, la préservation, la protection, la promotion, la mise en valeur, la transmission, essentiellement par l'éducation formelle et non formelle, ainsi que la revitalisation des différents aspects de ce patrimoine. » (Convention, article 3)
Inventaire	Pour assurer l'identification en vue de la sauvegarde, chaque État partie dresse, de façon adaptée à sa situation, un ou plusieurs inventaires de patrimoine culturel immatériel présent sur son territoire. Ces inventaires font l'objet d'une mise à jour régulière. (Convention, article 12.1)
Document	La Convention de l'UNESCO

Stylisé

« Stilisiert »

Exemples	Un groupe de danse stylisé, une danse traditionnelle stylisée.
Référence	<u>CIOFF : La danse populaire sur scène</u> Fribourg 1986 L'adaptation et les changements de la danse populaire dans le travail des ensembles amateurs. (pages 13 et 21) Développement de la culture cinétique dans le domaine de la danse traditionnelle.
Définition	« Groupe qui, tout en s'inspirant du folklore du pays, a modifié les costumes, les danses, la fonction de l'orchestre pour les adapter aux exigences de la chorégraphie et de la mise en scène modernes.» « Les représentations scéniques de type stylisé sont extrêmement variées si l'on considère les danses traditionnelles dont elles sont issues et les intentions que les chorégraphes ont poursuivi dans leur mise en scène. Leur trait caractéristique commun est de tout traiter librement. Consciemment ou inconsciemment, les chorégraphes changent les danses régionales originelles, mais il y a une grande différence précisément selon que leur intention a été volontaire ou le simple fait de l'ignorance.»
Document	Cette <u>brochure</u> peut être obtenue gratuitement en version français et anglaise auprès du CIOFF Suisse : info@cioff.ch Le CIOFF suisse et la danse traditionnelle sur scène (lien vers le site CIOFF)

-
- Référence PRO HELVETIA : De A comme **art** à T comme **tradition** Zürich 2005
Glossaire de la politique culturelle en Suisse. (pages 28 et 29)
- « La notion de tradition se réfère à l'ensemble des manières de penser et des pratiques héritées du passé. La vie des sociétés est caractérisée par l'évolution qui résulte de l'interaction entre la tradition et le changement. Dans les sociétés occidentales contemporaines, le changement est valorisé plus qu'il ne l'a jamais été dans l'histoire. Il est devenu banal de rejeter la tradition, mais on voit aussi se développer des formes de résistance militante à ce rejet. Le travail d'intégration de la tradition dans le processus du changement est devenu un défi à relever au quotidien.»
(Extrait)
- Document Ce glossaire peut être obtenu (gratuitement) en version allemande, française et italienne auprès de Pro Helvetia : info@pro-helvetia.ch
[Le Glossaire en ligne](#)